

INTERVENTION ICC SUR LES PROCEDURES COLLECTIVES

PLAN

Maître Laurent MOSSER

Avocat à la Cour

52 rue Boissière - 75116 PARIS

I. PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTES NOTIONS ET PROCÉDURES

A. Notions liminaires

- 1) Jugement d'ouverture
- 2) La période suspecte
- 3) L'état de cessation des paiements

B. Les procédures selon l'état de santé de l'entreprise

- 1) Les procédures s'adressant aux sociétés « *in bonis* »
 - a. Le mandat *Ad hoc*
 - b. Le *Prepackage Plan* à la française
 - c. La conciliation
 - d. La procédure de sauvegarde
- 2) Les procédures s'adressant aux sociétés en état de cessation des paiements
 - a. Le redressement judiciaire
 - Avant le jugement d'ouverture
 - Après le jugement d'ouverture
 - b. La liquidation judiciaire.

II. LES MOYENS DE PROTECTION DU DIRIGEANT

A. Le choix de la structure sociale

B. Le choix du régime matrimonial

C. La déclaration d'insaisissabilité

- 1) Sur la résidence principale
- 2) L'extension à tout bien immobilier non affecté à l'activité professionnelle

D. Les risques encourus par le Dirigeant Caution

- 1) Présentation
- 2) Pendant la période d'observation
 - a. En procédure de sauvegarde
 - b. En redressement judiciaire

E. La mise en fiducie de ses actifs